

BAILLEUR SOCIAL ET TAXES FONCIERES : L'ESSENTIEL

Objectifs pédagogiques et opérationnels

Comprendre les règles de calcul des taxes foncières
Maîtriser les exonérations, dégrèvements et abattements
Actualiser ses connaissances

Pré requis

Aucun

Public

Responsables comptables et leurs collaborateurs
Responsables de patrimoine
Responsables d'opération
Toute personne chargée de la gestion des taxes foncières de l'organisme

Suivi et validation

Questions orales ou écrites (QCM)
Evaluation de la formation

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Alternance d'exposés et de cas pratiques
Projection du support de formation

Durée – Modalités

1 jour, soit 7 heures
Présentiel ou distanciel synchrone
(classe virtuelle)

PROGRAMME DETAILLE

1. INTRODUCTION

Présentation et définition des impôts locaux

2. LE CHAMP D'APPLICATION DE LA TAXE FONCIERE

Les propriétés imposables
Les exonérations permanentes
Les exonérations de courte durée
Les exonérations de longue durée dont bénéficient les bailleurs sociaux
Actualité

3. LE CALCUL DE LA TAXE FONCIERE

Les obligations déclaratives (H1, H2, R)
Les notions utiles (local, surface réelle, pondérations, correctifs)
Les délais de souscription
Exemples

4. LES DEGREVEMENTS ET ABATTEMENTS SPECIAUX

Pour vacance de logement, démolition et autres
Pour les logements en QPV
Pour travaux d'économie d'énergie
Pour dépenses d'accessibilité et d'adaptation aux personnes handicapées
Pour les travaux prescrits par un plan de prévention des risques technologiques
Actualité

CUSTOM

CRÉATEUR DE FORMATION
OUTSOURCING RH

Formation éligible au renouvellement de la carte des professionnels de l'immobilier conformément au décret n°2016-173 du 17/02/2016